

CATALOGUE 2023 / 2024

FORMEZ-VOUS À L'HABITAT INCLUSIF



La certification qualité a été délivrée
au titre des catégories d'actions suivantes :
Actions de formation





Un organisme de formation dédié à l'habitat inclusif

Le centre d'expertise de Familles Solidaires forme plus de 100 apprenants chaque année aux métiers de l'habitat inclusif. Une expertise fondée sur 10 ans d'activités de construction immobilière adaptée, d'ingénierie sociale et d'expertise d'usage avec les personnes en perte d'autonomie.

Nous proposons à toute personne souhaitant se former à l'habitat inclusif de l'accompagner quelque soit l'état d'avancement de son projet.

Le groupe associatif Familles Solidaires

Familles Solidaires est un groupe associatif œuvrant depuis 10 ans dans un objectif commun : **permettre aux personnes fragilisées par l'âge, la maladie ou le handicap de vivre avec et comme les autres, grâce à l'habitat inclusif.** Doté aujourd'hui d'un centre d'expertise, d'un fonds de dotation, d'une foncière et de plusieurs associations régionales, le groupe associatif Familles Solidaires porte et accompagne des projets partout en France.

Parce que l'habitat inclusif n'est qu'une partie de la réponse, nous soutenons les actions qui apportent une réelle plus-value qualitative et technologique aux habitants. Nous répondons à des besoins nouveaux, pour les habitants, leurs proches aidants et les professionnels du soin et de l'accompagnement.

Notre force repose sur la combinaison de plusieurs activités :

- Un pôle innovation R&D qui imagine les solutions de demain
- Des territoires d'expérimentation dans toute la France
- Un réseau associatif qui porte les valeurs de Familles Solidaires sur plusieurs territoires
- Un organisme de formation agréé et certifié

Nos engagements qualité

Les actions de formations délivrées par Familles Solidaires Expert ont obtenu la **certification Qualiopi** en septembre 2021. Cette reconnaissance nationale permet de faire appel à des fonds publics ou mutualisés et atteste de la **qualité du processus** mis en œuvre par les prestataires d'actions concourant au développement des compétences.



La certification qualité a été délivrée
au titre des catégories d'actions suivantes :
Actions de formation



FORMATION

Monter un projet d'habitat inclusif



Pourquoi se former au montage de projet d'habitat inclusif ?

L'émergence d'un cadre juridique et l'essor des dispositifs d'habitats inclusifs en France ont fait émerger de nouvelles activités avec des besoins en compétences non couverts par les formations actuelles.



Pour sécuriser son projet

L'habitat inclusif répond à un ensemble de réglementations complexes. Le montage juridique, économique, et la contractualisation entre acteurs, constituent un élément majeur de la pérennité du dispositif.



Pour booster sa capacité à piloter toutes les étapes de son projet

du stade de l'idée jusqu'à l'ouverture de l'habitat grâce à une méthode de planification issue de notre expérience.



Pour appréhender l'ensemble des enjeux liés à l'habitat inclusif

car la mise en place de projets d'habitat inclusif mobilise des compétences opérationnelles très spécifiques.

NOTRE PARCOURS DE FORMATION :

1 module principal et 4 modules de spécialisation

Le parcours de formation démarre nécessairement par le **module principal** qui est un prérequis pour accéder aux modules de spécialisation. Tout ou partie des modules de spécialisation peuvent être suivis pour se spécialiser en fonction de ses besoins.

- **Module principal** : Les fondamentaux du montage d'un projet d'habitat inclusif
- **Module 1** : La conduite de projet d'habitat inclusif
- **Module 2** : Les montages juridiques et financiers des projets d'habitat inclusif
- **Module 3** : L'ingénierie immobilière et l'expertise d'usage d'un projet d'habitat inclusif
- **Module 4** : L'exploitation d'un habitat inclusif et la vie quotidienne

Les fondamentaux du montage de projet d'habitat inclusif

Module principal

Vous portez un projet d'habitat inclusif, vous avez besoin d'outils concrets pour piloter et sécuriser votre projet ?

Ce module vous fournit une feuille de route pour amorcer ou poursuivre votre projet d'habitat inclusif.

Objectifs de la formation



- Valider l'inscription de son projet dans les dispositions des politiques publiques de l'habitat inclusif et notamment l'AVP (Aide à la Vie Partagée) ;
- Appréhender les différentes étapes et outils pour monter son projet d'habitat inclusif ;
- Identifier le rôle des acteurs de l'habitat inclusif et leurs interactions ;
- Traduire son projet social en stratégies immobilières et financières ;
- Repérer les options de montage juridique des projets d'habitat inclusif.

Méthodes pédagogiques mobilisées

- Interactives avec une alternance d'apports théoriques et de partages d'expérience.
- Groupes de 10 personnes maximum.
- Remise d'un classeur avec outils pédagogiques.
- Accès à un espace extranet.
- FAQ et évaluation en fin de formation.

Aptitudes développées

- Compréhension des enjeux politiques, démographiques et sociétaux de l'habitat inclusif ;
- Identification des modèles juridiques et économiques existants ;
- Clarification des écosystèmes, des acteurs et des rôles dans un projet d'HI ;
- Initiation à l'ingénierie immobilière, sociale, partenariale et financière.



Prérequis

Aucun



Public cible

Porteur de projet
quelque soit le niveau
d'avancement



Durée de la formation

21 heures (3 jours)



Coût de la formation

1 590 € HT

Prochaines dates

- 19, 20, 21 juin 2024 (Paris)
- Possibilité d'organiser la formation en intra à partir de 6 apprenants

Les fondamentaux du montage de projet d'habitat inclusif

Module principal

Contenu détaillé :

1^{ère} JOURNEE

- Présentation du **contexte et des enjeux politiques, démographiques et sociétaux** de l'habitat inclusif.
- Identification du **cadre législatif** autour de **l'accompagnement des personnes âgées et handicapées** en France.
- Comparaison et définition des **différents modes de logements existants** pour les personnes âgées et handicapées et identification des **différences entre hébergement et habitat**
- Apports sur le cadre législatif autour de **l'habitat inclusif** et ses évolutions contemporaines (loi Elan, Rapport Piveteau et Wolfrom, Aide à la vie partagée...)
- Présentation des **bilans et perspectives des politiques publiques** de l'habitat inclusif.



2^{ème} JOURNEE

- **Initiation à l'ingénierie de projet** et présentation des **outils de gestion de projet** de la personne 3P (cadrage, pilotage, régulation, planification, communication, reporting)
- Définition et analyse du **projet social de l'habitat inclusif** : de la définition du public cible à l'identification des partenaires clés de l'écosystème.
- Apports sur la notion de **vie sociale et partagée** et ses composantes (le projet, l'animation, la charte)
- Identification du rôle et des missions spécifiques de **l'intermédiaire locatif** (IML) au sein de l'habitat inclusif.
- **Identification et coordination** du rôle de chaque acteur de l'habitat inclusif (professionnels de l'accompagnement, soignants, services médicosociaux, aidants, intermédiaire locatif, animateur.trice de vie sociale et partagée, habitants, personne 3P)

3^{ème} JOURNEE

- **Traduction de son projet social en solutions immobilières** en élaborant un cahier des charges des besoins des habitants,
- **Présentation d'hypothèses de portage du projet immobilier** (avantages et inconvénients) et **articulations juridiques** avec les autres acteurs
- **Spécification des ressources financières nécessaires** pour son projet d'habitat inclusif (budget d'investissement, budget du locataire, aide humaine,...)
- Identification des **interactions entre les parties prenantes** (risques et opportunités) et **formalisation** de l'intérêt collectif à travers la **Convention de l'habitat inclusif**.

La conduite de projet d'habitat inclusif

Module n°1

Consolider la vision et la stratégie de montage d'un projet d'habitat partagé et accompagné pour les personnes fragilisées par l'âge, le handicap ou la maladie.

Objectifs de la formation



- Planifier et gérer un projet d'habitat inclusif ;
- Formaliser l'intention du projet, ses valeurs et son positionnement dans l'écosystème ;
- Spécifier la place et les limites de responsabilité du porteur de projet (3P) ;
- Communiquer efficacement pour construire des partenariats à la faveur de son projet d'HI ;

Méthodes pédagogiques mobilisées

- Interactives avec une alternance d'apports théoriques et de partages d'expérience.
- Groupes de 10 personnes maximum.
- Remise d'un classeur avec outils pédagogiques.
- Accès à un espace extranet.
- FAQ et évaluation en fin de formation.

Aptitudes développées

- Compréhension des enjeux opérationnels internes et externes au projet d'habitat inclusif ;
- Identification des activités associées au portage de projet et de leur temporalité ;
- Clarification du rôle de porteur d'un projet d'HI ;
- Analyse des options et des stratégies de coopération adaptées à l'écosystème territorial ;
- Identification des processus de communication à la faveur des projets, à destination des acteurs internes et externes de l'habitat inclusif.



Prérequis

Avoir suivi le module principal



Public cible

Porteur de projet quelque soit le niveau d'avancement



Durée de la formation

21 heures (3 jours)



Coût de la formation

1 590 € TTC

Prochaines dates

Nous n'avons pas de date prévues pour cette formation.

Contactez nous si vous êtes intéressés

Lieu :

11 rue Paul Déroulède

68100 MULHOUSE

Ou intra à partir de 6 apprenants

Programme détaillé :

1^{ère} JOURNEE

- Caractérisation du **public cible** auquel s'adresse le projet d'habitat inclusif et introduction des notions de critères de **choix des locataires**.
- Définition de la **gouvernance** d'un projet d'habitat inclusif et identification des enjeux liés au positionnement du porteur de projet
- **Planification** d'un projet d'habitat inclusif en **cinq étapes clés**, identification des acteurs à impliquer et des facteurs de succès.
- Identification des **actions stratégiques** à mener dans une démarche de gestion de projet et définition des **objectifs généraux, des activités associées** et de leur **temporalité**.



2^{ème} JOURNEE

- Identification **des acteurs l'écosystème de l'habitat inclusif** et mise en œuvre d'une stratégie partenariale avec les parties prenantes clés.
- Identification des **enjeux liés à la coordination globale et à la coordination opérationnelle** du projet : différenciation entre le montage de projet et la coordination de l'habitat au quotidien.
- **Contractualisation bilatérale et multilatérale** : identification des enjeux liés à la formalisation des modalités d'interaction entre les partenaires.

3^{ème} JOURNEE

- Présentation des **stratégies d'influence et de lobbying** et identification des **leviers clés d'un projet d'habitat inclusif (politiques, économiques...)**
- Elaboration d'une **stratégie de communication spécifique**, adaptée à son projet et à son écosystème et identification des **outils de communication** pertinents pour son projet.
- **Valorisation de son projet à l'oral** dans le but de marquer les esprits et convaincre ses interlocuteurs. Initiation à l'art du « pitch » et au « réseautage »

Les montages juridiques et financiers des projets d'habitat inclusif

Module n° 2

Fiabiliser le modèle économique et juridique d'un projet d'habitat partagé et accompagné pour les personnes fragilisées par l'âge, le handicap ou la maladie.

Objectifs de la formation



- Formaliser les enjeux budgétaires de son projet d'habitat inclusif : intermédiation locative, mutualisation de l'aide humaine et forfait habitat inclusif notamment ;
- Spécifier les ressources mutualisables et les besoins en financement pour le fonctionnement de son projet d'habitat inclusif
- Connaître les réglementations et les modalités contractuelles pour sécuriser son projet ;

Méthodes pédagogiques mobilisées

- Interactives avec une alternance d'apports théoriques et de partages d'expérience.
- Groupes de 10 personnes maximum.
- Remise d'un classeur avec outils pédagogiques.
- Accès à un espace extranet.
- FAQ et évaluation en fin de formation.

Aptitudes développées

- Compréhension des enjeux structurels et partenariaux de l'habitat inclusif ;
- Identification des modes de portage, de leur financement et mesure des enjeux sur le projet ;
- Connaissance des modalités de mise en œuvre de l'ingénierie du projet en matière réglementaire et financière ;
- Analyse d'options et choix stratégiques selon les risques et obligations.



Prérequis

Avoir suivi le module principal



Public cible

Porteur de projet quelque soit le niveau d'avancement



Durée de la formation

21 heures (3 jours)



Coût de la formation

1 590 € HT

Prochaines dates

Nous n'avons pas de date prévues pour cette formation.

Contactez nous si vous êtes intéressés

Lieu :

11 rue Paul Déroulède
68100 MULHOUSE

Ou intra à partie de 6 apprenants

Les montages juridiques et financiers des projets d'habitat inclusif

Module n°2

Programme détaillé :

1^{ère} JOURNEE

- Compréhension et différenciation des **systemes d'évaluation des droits à l'aide humaine** pour les personnes âgées et personnes en situation de handicap.
- Caractérisation des types d'aide humaine : **actes essentiels en fonction des besoins des locataires**, modalités d'intervention des services d'aide à la personne..
- Construction d'un **plan d'aide** et présentation des **modalités de mise en commun** partielle ou totale des heures d'aide humaine.



2^{ème} JOURNEE

- Spécification des **enjeux budgétaires liés au quotidien** de l'habitat.
- Différenciation de **l'intermédiation locative (IML)** dans un **logement classique** et dans un **habitat inclusif**, présentation des **3 missions de l'IML** et identification des liens entre l'écosystème de l'habitat inclusif et l'IML.
- **L'intérêt de porter l'IML** : évaluation des points d'attention, des avantages et inconvénients, modalités de portage, demande d'agrément et évaluation des risques.
- Caractérisation des **différents types de budgets autour du quotidien de l'habitat** : budget du locataire, budget de la colocation / de la vie collective et budget de fonctionnement ; transmission d'outils et étude de cas.

3^{ème} JOURNEE

- Spécification des **enjeux budgétaires liés au montage du projet** d'habitat inclusif.
- Formalisation des **besoins de financement et choix d'un modèle économique viable** pour l'habitat, caractérisation des différentes options de financement en fonction du programme immobilier choisi, montage juridique et construction du plan de financement.
- Identification et caractérisation des **différentes sources de financement** en fonction des besoins (investissement, fonctionnement).
- Evaluation des **risques de requalification** du projet pour s'en prémunir, et identification des **risques concourant au projet** d'habitat inclusif (risques financiers, assurantiels)
- Compréhension et assimilation des **obligations juridiques, statutaires et comptables** d'une association portant un projet d'habitat inclusif.

L'ingénierie immobilière et l'expertise d'usage d'un projet d'habitat inclusif

Module n°3

De la maîtrise d'ouvrage à la maîtrise d'usage, articuler ingénierie immobilière, financière et sociale d'un projet d'habitat partagé et accompagné pour les personnes fragilisées par l'âge, le handicap ou la maladie.

Objectifs de la formation



- Identifier l'enjeu des choix immobiliers dans la planification et la structuration financière d'un projet d'HI ;
- Piloter son projet de l'étude de besoin à la réalisation architecturale ;
- Spécifier les sources de financement du projet immobilier.

Méthodes pédagogiques mobilisées

- Interactives avec une alternance d'apports théoriques et de partages d'expérience.
- Groupes de 10 personnes maximum.
- Remise d'un classeur avec outils pédagogiques.
- Accès à un espace extranet.
- FAQ et évaluation en fin de formation.

Aptitudes développées

- Compréhension des enjeux techniques et financiers de l'habitat inclusif, de la maîtrise d'ouvrage à la maîtrise d'usage ;
- Identification des modèles structurants existants pour l'entité porteuse du projet d'HI ;
- Clarification et choix des stratégies immobilières, partenariales et financières dans un projet d'HI.



Prérequis

Avoir suivi le module de base



Public cible

Porteur de projet quel que soit le niveau d'avancement



Durée de la formation

21 heures (3 jours)



Coût de la formation

1 590 € TTC

Prochaines dates

Nous n'avons pas de date prévues pour cette formation.

Contactez nous si vous êtes intéressés

Lieu :

11 rue Paul Déroulède

68100 MULHOUSE

Ou intra à partir de 6 apprenants

L'ingénierie immobilière et l'expertise d'usage d'un projet d'habitat inclusif

Module n°3

Programme détaillé :

1^{ère} JOURNEE

- Différenciation des **formes juridiques de portage de l'immobilier** (avantages et inconvénients).
- Compréhension des différents **enjeux dans un projet locatif** : bail privé, bail social, modèles de gestion locative (dont IML), avantages et inconvénients, spécificités liées aux revenus (introduction aux notions de PLAI, PLS, PLUS).
- Identification des **critères à évaluer face à une opportunité foncière ou immobilière** (prix, profil du bien ou du terrain, environnement, état...)
- **Compréhension des enjeux dans un projet d'acquisition** : neuf ou ancien, étapes de la production immobilière, comparaison des modalités contractuelles



2^{ème} JOURNEE

- Formalisation du projet d'habitat inclusif sous forme de **plan idéal du logement recherché**, avec **apports techniques** sur le calcul des surfaces, les **spécificités liées au handicap**, les méthodes de calcul coût/surface
- Initiation à la **maîtrise d'usage** : questionnements éthiques et sociologiques, méthodologie de collecte des besoins et construction d'un **cahier des charges** spécifiques.
- Caractérisation des différentes solutions liées à **l'aménagement intérieur** : des solutions **domotiques, numériques, équipements ou aménagements spécifiques**, initiation au **design sensoriel**.
- Présentation du **déroulement de la chaîne constructive** d'un projet immobilier, identification des acteurs et des étapes, bonnes pratiques et pièges à éviter.

3^{ème} JOURNEE

- **Détermination de l'enveloppe financière** nécessaire à la mise en œuvre du projet d'habitat inclusif et **détermination du prix du loyer** correspondant.
- Identification des charges d'exploitation de son projet et calcul du rendement locatif
- Recensement **des sources de financement** pour son projet et comparaison des différents types **d'emprunts bancaires**, caractérisation des **fonds propres** et identification des **subventions d'investissement**.

L'exploitation d'un habitat inclusif et la vie quotidienne

Module n°4

Faciliter la vie des habitants et organiser les interactions au quotidien dans un projet d'habitat partagé et accompagné, pour et avec les personnes fragilisées par l'âge, le handicap ou la maladie.

Objectifs de la formation



- Identifier l'enjeu de la coordination entre les habitants, les aidants, le porteur de projet et les professionnels de l'accompagnement et du soin ;
- Spécifier les compétences et les rôles de chaque acteur pour repérer l'écosystème de son projet ;
- Formaliser le projet de vie sociale et partagée dans un "chez soi" à plusieurs,

Méthodes pédagogiques mobilisées

- Interactives avec une alternance d'apports théoriques et de partages d'expérience.
- Groupes de 10 personnes maximum.
- Remise d'un classeur avec outils pédagogiques.
- Accès à un espace extranet.
- FAQ et évaluation en fin de formation.

Aptitudes développées

- Compréhension des enjeux éthiques et humains de l'habitat inclusif ;
- Identification des risques existants et des équilibres fragiles entre vulnérabilité et autonomie ;
- Clarification des modalités de fonctionnement interne à un projet d'HI ;
- Analyse des options et des stratégies de formalisation des interactions au sein du projet.



Prérequis

Avoir suivi le module principal



Public cible

Porteur de projet
quelque soit le niveau
d'avancement



Durée de la formation

21 heures (3 jours)



Coût de la formation

1 590 € TTC

Prochaines dates

Nous n'avons pas de date prévues pour cette formation.

Contactez nous si vous êtes intéressés

Lieu :

11 rue Paul Déroulède
68100 MULHOUSE

Ou intra à partie de 6 apprenants

L'exploitation d'un habitat inclusif et la vie quotidienne

Module n°4

Programme détaillé :

1^{ère} JOURNEE

- Compréhension des enjeux liés au choix des locataires : sourcing, temporalité et mise en place de critères de sélection.
- Identification du rôle de l'animation de la vie sociale et partagée avant l'ouverture
- Mise en place de l'aide humaine en phase de préouverture : du choix du prestataire à la mutualisation de l'aide humaine.
- Identification du rôle fondamental de coordination dans la préparation à l'emménagement.



2^{ème} JOURNEE

- Préparation de l'emménagement et coordination des derniers préparatifs matériels et administratifs. Identification de bonnes pratiques sur l'appropriation du « chez soi ».
- Identification de la place des différents **acteurs auprès des habitants**, leurs **modalités d'intervention et leur mode d'organisation** (familles, assistants de vie, bénévoles, animateur.trice de vie sociale et partagée...)
- Spécification de la **place du porteur de projet** (3P) comme garant du projet social : coordination des acteurs et régulation à travers différentes instances.

3^{ème} JOURNEE

- Elaboration de la **charte de vie sociale et partagée** et méthodologie de rédaction en fonction des habitants : favoriser l'autodétermination et l'expression.
- Animation et régulation du projet de vie sociale et partagée : quelle organisation quotidienne pour les tâches ménagères, les repas, les courses ? Comment favoriser le maintien de l'autonomie et de la santé au quotidien ?
- Spécification des enjeux liés au budget des habitants : gestion des dépenses prévues et imprévues, bonnes pratiques de comptabilité,.
- Gestion des situations complexes : réflexion et coélaboration de solutions opérationnelles, construction de plans d'actions en fonction de situations réelles (fugue, décès, vol, addictions...).

FORMATION

Animer et coordonner un projet de vie sociale et partagée



Animer et coordonner un projet de vie sociale et partagée en habitat inclusif

Vous êtes animateur.trice de vie sociale et partagée en habitat inclusif, vous avez besoin d'outils concrets pour réaliser vos missions ?

Objectifs de la formation



- Identifier le fonctionnement de l'habitat inclusif et son écosystème,
- Comprendre les missions d'animation et de coordination et leurs limites,
- Traduire le projet de vie sociale et partagée en charte et activités
- Mettre en œuvre le projet de vie sociale et partagée de la phase de préouverture jusqu'à la vie quotidienne dans un habitat inclusif,
- Evaluer la pertinence des actions mises en place et les ressources à mobiliser,

Méthodes pédagogiques mobilisées

- Interactives avec une alternance d'apports théoriques et de partages d'expérience.
- Groupes de 10 personnes maximum.
- Remise d'un classeur avec outils pédagogiques.
- Accès à un espace extranet.
- FAQ et évaluation en fin de formation.

Aptitudes développées

- Compréhension des enjeux du projet de vie sociale et partagée dans un projet d'habitat inclusif ;
- Identification du rôle de l'animation dans l'écosystème de l'habitat inclusif ;
- Initiation à l'ingénierie partenariale, sociale et financière.



Prérequis

Aucun



Public cible

Animateur.trice de vie sociale et partagée



Durée de la formation

21 heures (3 jours)



Coût de la formation

1 590 € HT

Prochaines dates

- 20, 21, 22 mars 2024 (Mulhouse)
- 15, 16, 17 mai 2024 (Paris)
- Ou intra à partir de 6 apprenants

L'animation et la coordination d'un projet de vie sociale et partagée en habitat inclusif

Contenu détaillé :

1^{ère} JOURNEE

- Présentation du **contexte et des enjeux politiques, démographiques et sociétaux** de l'habitat inclusif,
- Identification des caractéristiques de l'habitat inclusif,
- Identification du **cadre législatif** autour de **l'habitat inclusif et ses évolutions contemporaines**,
- Compréhension de la place **du projet de vie sociale et partagée** comme élément central dans l'élaboration des politiques publiques,
- Spécification des modalités de **financement de l'animation de vie sociale et partagée**.



2^{ème} JOURNEE

- Présentation du **contexte d'émergence de la vie sociale et partagée** dans l'habitat intermédiaire collectif,
- Définition du **projet de vie sociale et partagée** et Identification des **critères d'évaluation de l'intensité d'une vie sociale et partagée dans l'habitat inclusif**,
- Cartographie **des missions de l'animation de vie sociale et partagée** et limites de la fonction,
- Méthodologie **d'élaboration de la charte** de vie sociale et partagée (temporalité, acteurs, révision).

3^{ème} JOURNEE

- Traduction du projet de vie sociale et partagée **en activités quotidiennes**,
- Identification des **partenaires de l'animation** et initiation **aux relations et dynamiques partenariales**,
- Initiation à la réalisation d'un **budget financier**, à l'ingénierie de **demande de subvention et à la réalisation de bilans à destination des partenaires financiers**,
- Méthodologie de gestion des **situations complexes** (décès, hospitalisation, non adhésion d'un habitat au projet de vie sociale et partagée..).

FORMATION

Intervenir comme professionnel de l'aide à domicile en colocation inclusive



Intervenir comme professionnel de l'aide à domicile en colocation inclusive

Module SAD

Professionnel et professionnelle de l'aide à domicile exerçant en habitat inclusif et plus particulièrement en colocation :

Les clés pour comprendre et réussir l'accompagnement des personnes fragilisées par l'âge, la maladie ou le handicap dans un habitat inclusif

Objectifs de la formation



- Comprendre ce qu'est un habitat inclusif et ses spécificités
- S'appropriier les valeurs de l'habitat inclusif pour les intégrer à son accompagnement et y adapter sa posture professionnelle
- Comprendre son rôle et ses limites au sein de l'habitat inclusif
- Savoir communiquer et coopérer avec des acteurs pluridisciplinaires au service des habitants
- Appréhender les situations complexes et les résoudre en équipe

Méthodes pédagogiques mobilisées

- Interactives avec une alternance d'apports théoriques et de partages d'expérience.
- Mises en situation scénarisée (jeux de rôles).
- Groupes entre 6 et 10 personnes maximum.
- Remise d'un classeur avec outils pédagogiques.
- Accès à un espace extranet.
- FAQ et évaluation en fin de formation.
- Co-développement et bilan post-formation

Aptitudes développées

- Comprendre les différences entre l'Habitat Inclusif, le domicile individuel et l'établissement.
- Identifier les différents acteurs de l'habitat inclusif et comprendre les enjeux de chacun.
- Maîtriser son rôle et ses limites d'intervention dans une logique d'autodétermination.
- Comprendre l'enjeu d'une responsabilité collective.
- Transmettre et coordonner les actions avec les autres acteurs de l'habitat inclusif



Prérequis

Être en activité, ou envisager d'exercer une activité au sein d'un habitat inclusif



Public cible

*Professionnel.elle de l'aide à domicile (notamment AVS, AES, AMP, ADV, AVDF, TISF...), Responsable de secteur.



Durée de la formation

14 heures en présentiel (2 jours)
+
½ journée en distanciel



Coût de la formation

990€

Prochaines dates

23 et 24 mai 2024 en présentiel
+ le 27 juin 2024 matin en distanciel

Lieu

Centre d'Expertise FS Expert
11 rue Paul Déroulède
68100 MULHOUSE

Intervenir comme professionnel de l'aide à domicile en colocation inclusive

Module SAD

Contenu détaillé :

1^{ère} JOURNÉE

- Comprendre l'habitat inclusif
 - Une 3^{ème} voie entre domicile et institution
 - Appréhender les spécificités d'une vie chez soi avec les autres
- L'autodétermination des habitants et leur choix de partage :
 - Domicile en colocation ou en habitat regroupé
 - Aide humaine mutualisée totalement ou partiellement
 - Animation de la vie sociale
- Rôle et responsabilités des intervenants au service des habitants :
 - Le représentant du projet d'habitat inclusif
 - L'animateur / coordinateur de vie sociale et partagée
 - Le gestionnaire locatif et le budget de l'habitat
 - L'implication nécessaire des aidants et familles
 - Les bénévoles et l'ancrage local dans la cité
 - Le soin et les intervenants para- et médicaux
- L'aide à domicile : un travail d'équipe qui s'organise autour d'un collectif d'habitants
 - Les compétences techniques et comportementales requises
 - Se mettre d'accord et se coordonner entre aides à domicile
 - L'organisation des tâches lors d'une présence 24/24 dans l'habitat
 - La responsabilité collective et le rôle du chef d'équipe le cas échéant
 - Le partage des pratiques et la régulation interne



2^{ème} JOURNÉE

- Les modes de coopérations entre intervenants pluridisciplinaires
 - Rendre compatibles le projet individuel (SAD) et le projet de vie partagée
 - Les risques de glissements de tâches
 - Les limites d'interventions et de responsabilité de l'aide à domicile
 - La transmission et la coordination avec les autres acteurs de l'habitat inclusif
 - Qui décide quoi ? L'absence de hiérarchie entre les intervenants
 - Les instances de régulation et de médiation de l'habitat inclusif
- La vie quotidienne et la gestion des situations complexes (jeux de rôles autour d'exemples concrets)
 - Accueillir et accompagner un nouvel habitant
 - Le domicile des habitants n'est pas une mini-structure
 - L'animation de la vie sociale et partagée pour un collectif d'habitants
 - La gestion du budget partagé et du budget individuel des habitants fragilisés
 - La responsabilité du suivi médical, des soins de nursing et la gestion des médicaments, les cas d'urgences
 - Quand la vie en collectif pose question : les troubles du comportement des habitants
 - Vol, maltraitance et événements indésirables que faire ?
 - La gestion du décès d'un habitant

Visio co-développement

- Bilan pédagogique 1 mois après la formation en visio-conférence avec le collectif des apprenants
- Partage d'expérience sur les réussites « terrain » depuis la formation et les points de progrès identifiés
- Séance d'intelligence collective avec résolution d'un cas pratique présenté à l'ensemble des apprenants

Modalités d'évaluation

- **Avant la formation** : une évaluation de préformation sera proposée avant via l'espace extranet de l'apprenant.
- **Pendant la formation** : le formateur valide la bonne compréhension et l'acquisition des compétences à travers des tests et jeux de mise en situation.
- **A l'issue de la formation** : une évaluation finale des compétences est proposée ainsi qu'une enquête de satisfaction.

Quelles sont les méthodes pédagogiques que nous mobilisons ?



L'interaction avec une alternance d'apports théoriques et de temps dédiés au partage d'expériences, à l'animation d'ateliers. Nous privilégions des petits groupes afin de favoriser l'échange.



La création et la transmission d'outils : plannings, budgets, fiches de poste, diagnostics, tableaux de synthèse, fiches techniques... afin de professionnaliser les démarches.



La **co-construction** avec les acteurs internes et externes impliqués dans la réalisation de vos projets.

Modalités d'accès à nos formations

L'accès à nos formations peut être initié, soit par un employeur ou un salarié, soit par un particulier

- Pour chaque demande de formation, notre service réalise un entretien téléphonique afin d'établir une formation personnalisée qui prend en compte les attentes, les préférences et les contraintes du prospect.
- Notre service vous demande de remplir un bulletin de préinscription et vous met à disposition l'ensemble des documents nécessaires (devis, programme...). A réception du bulletin d'inscription, l'organisation logistique, technique, pédagogique et financière est établie lors de divers échanges.

Le délai d'accès aux formations tient compte de ces différentes formalités afin d'être accessible dans un temps minimum d'un mois avant le début de l'action

Toutes nos formations sont accessibles et adaptables aux personnes en situation de handicap et nous veillons au respect des conditions d'accueil.

Les formateurs

Nos formateurs sont des experts qui ont facilité le déploiement des projets co-construits dans des écosystèmes variés, notamment à travers les activités du Groupe associatif Familles Solidaires.



Bernadette PAUL CORNU

- Co-dirigeante de Familles Solidaires
- 17 ans de carrière dans l'industrie automobile
- 2 ans de direction d'établissement médico-social.
- Titulaire du CAFDES
- Titulaire d'un DU en Gérontologie



Fanny BIRLING

- Responsable du Centre d'expertise de Familles Solidaires
- 6 ans d'expérience dans l'habitat inclusif
- 3 ans d'expérience dans le médico social
- Titulaire d'un Master en Responsabilité Sociale des Entreprises

Nos cibles

- Etablissements et services médico sociaux
- Associations
- Aidants familiaux
- Collectivités
- Acteurs du logement et de l'habitat (bailleurs sociaux, AMO, architectes...)
- animateurs/coordonateurs de vie sociale et partagée
- Professionnels de l'aide à domicile
- ...

Nous contacter

Marion FASSIER (Chargée d'ingénierie pédagogique)

formation@familles-solidaires.com | 09 72 57 57 96

11 rue Paul Déroulède
68100 Mulhouse

Retrouvez toutes nos formations et actus sur :
seformer.familles-solidaires.com

Ils nous ont fait confiance !

